

Glossaire sur la production de semences

Certains mots de vocabulaire botanique sont utilisés lorsque le thème des semences est abordé. Ce petit glossaire rappelle la définition des termes couramment rencontrés.

Autogamie

Les plantes dites «autogames» se pollinisent elles-mêmes (autofécondation), le pollen d'une plante féconde l'ovaire de la même plante.

C'est la forme de la fleur qui est responsable de cette protection contre la fécondation croisée entre variétés : la fleur étant relativement fermée, le pistil ne dépasse pas et donc le pollen extérieur ne peut pas pénétrer à l'intérieur et s'y déposer. Seul le pollen des étamines de la même fleur peut se déposer sur le pistil. De ce fait, il y a de fortes chances qu'il n'y ait pas de croisement entre deux variétés même si elles se trouvent côte à côte.

Néanmoins, on devrait plutôt parler de plante à dominante autogame car il n'y a pratiquement aucune plante strictement autogame : il y a toujours quelques pourcents d'allogamie.

Allogamie

Les plantes allogames sont des plantes qui ne s'autofécondent pas ou très peu. Le pistil de la fleur est accessible au pollen d'une autre fleur et peut donc être pollinisé par le vent ou les insectes.

Dans ce cas, il peut y avoir croisement entre variétés et les graines peuvent ne pas reproduire la variété dont elles sont issues : il y a alors hybridation.

Certaines plantes sont autocompatibles, c'est-à-dire qu'elles peuvent s'autoféconder s'il n'y a pas d'autre pollen disponible (*allogamie préférentielle*, ex : le tournesol). D'autres plantes dites auto-incompatibles, comme le chou, ne peuvent s'autoféconder : la fleur femelle d'une plante refuse le pollen de cette même plante, la plante est alors obligatoirement allogame.

Les niveaux taxonomiques

Ils sont utiles pour comprendre les interactions (dont les croisements) possibles entre les plantes.

Ex : Famille des Brassicacées (4 pétales en croix comme le chou, la roquette, les radis...)

Ex : le genre "Brassica" comprend les choux, la moutarde noire, le navet...

Groupe d'individus présentant des caractéristiques similaires et pouvant se reproduire entre eux, mais ordinairement stériles avec tout individu d'une autre espèce.

Ex : "Brassica oleracea" regroupe tous les choux.

Ensemble de plantes clairement identifiées par des caractères morphologiques, physiologiques et génétiques communs qui les distinguent des autres plantes de la même espèce.

Ex : "Brassica oleracea var. cauliflora" (brocoli).


Au sein d'une même variété, des variations peuvent apparaître, ce sont les **CULTIVARS**, souvent la conséquence d'une sélection ciblée.

FAMILLE

GENRE

ESPECE

VARIÉTÉ



Chaque variété peut se décliner sous différentes formes, en fonction du mode de reproduction de l'espèce et du mode d'obtention de la variété : la lignée pure, l'hybride F1, ou la population.

Lignée pure

Une lignée pure est un ensemble d'individus possédant tous un caractère commun fixé et pouvant le transmettre indéfiniment de génération en génération (*ex : des individus d'une lignée pure de tomate à fruit rond donneront en se reproduisant entre eux une descendance à fruit rond*).

Hybride

Un hybride est le croisement de deux individus de deux variétés différentes.

ATTENTION : L'hybridation est toutefois différente de la manipulation génétique dans la mesure où elle peut être provoquée par l'homme mais aussi se produire naturellement par les insectes ou le vent.

Hybride F1

C'est un hybride de 1^{ère} génération (*1^{ère} année*) présentant un mélange des caractéristiques génétiques des deux parents. Lorsque ceux-ci sont issus de lignées pures, il est très homogène.

Ce genre d'hybride est retrouvé dans les catalogues des semenciers.

Hybride F2, F3...

F2 signifie qu'il s'agit de la 2^{ème} génération d'un hybride, c'est-à-dire d'un ressemis d'individus issus d'hybrides F1. Ce ressemis va donner un ensemble de plants hétérogènes, certains ressemblant au F1, d'autres au «père» et d'autres à la «mère».

Population

Une variété dite de «population» (*ou «paysanne», «locale», «de pays»...*) est un ensemble d'individus qui se reproduisent librement entre eux au cours de leur vie dans un milieu biologique auquel ils sont adaptés. Leur grande diversité génétique et leur pollinisation libre engendrent un groupe d'individus tous différents dans des proportions non définies et variables d'une année sur l'autre mais répondant à des caractéristiques morphologiques communes (*phénotype similaire*) : allure de la plante, couleurs et forme des organes reproducteurs et des fruits, hauteur moyenne, précocité...

De plus, leur culture répétée dans un même milieu biologique et avec des objectifs de production et de sélection issus d'une même communauté humaine détermine les caractères communs qui les réunissent en une même entité distincte des autres.

Ces variétés sont libres de droit et constituent un bien commun.

Sélection Massale

C'est la sélection dans la masse d'une population végétale selon des critères phénotypiques (*l'apparence*) propres à chaque agriculteur qui cultive cette population. Cette technique ancestrale de sélection permet d'améliorer la valeur moyenne de l'ensemble des individus de la population.

La sélection peut être conservatrice, amélioratrice, ou relever de la création variétale.

Sélection conservatrice

Aussi appelée «maintenance», elle a pour but de maintenir une variété récente ou ancienne telle qu'elle a été décrite ou observée. La pureté variétale est donc indispensable afin de conserver ses caractères spécifiques. Cette sélection a pour but de conserver la population en éliminant les individus «hors-type». Aucun autre critère ne devra être pris en compte au risque de s'éloigner du type décrit. La variété évoluera naturellement selon le lieu et le moment de sa culture.

Sélection amélioratrice

Les producteurs choisissent leurs critères de sélection. Ainsi, après plusieurs années, la même variété placée entre les mains de différents producteurs se développera avec des nuances aussi différentes que ces derniers auront effectué une sélection sur des critères différents.

Création variétale

La biodiversité se conserve mais se crée aussi. La création variétale peut être induite par l'hybridation ou le simple mélange entre deux ou plusieurs variétés choisies.

La création variétale peut aussi être fortuite, c'est le cas des hybridations naturelles, des mutations naturelles... Les plantes ainsi repérées par l'homme peuvent être multipliées et sélectionnées pour donner naissance à de nouvelles variétés.